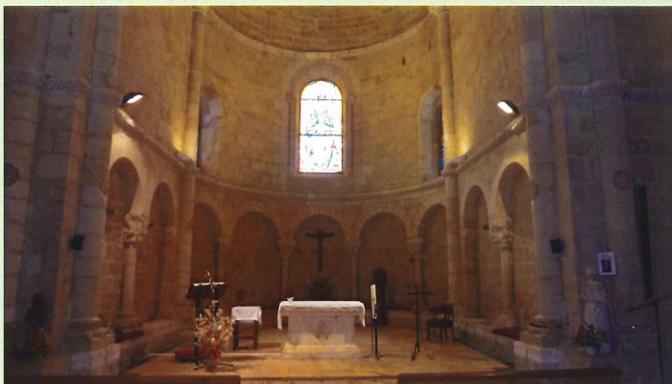




Les arènes



L'église



Le moulin d'Ayrenx

Au cours de votre randonnée, vous allez emprunter des chemins communaux et des chemins privés. La réalisation de ces circuits a nécessité la signature de conventions avec les propriétaires qui peuvent les dénoncer en cas d'incivilités.

Merci de ne pas vous écarter des chemins balisés, de ne pas pénétrer dans les vignes ni cueillir de raisin, et par sécurité, de renoncer à la randonnée lors de chasse au gros gibier.

Utilisez des chaussures adaptées à la randonnée. Après chaque changement de direction, cherchez le rectangle jaune de confirmation et localisez-vous fréquemment sur la carte.



#### N° de téléphone

Contact randonnée : 05 62 09 57 66

Mairie : 05 62 09 63 46

~~Cabinet médical : 05 62 09 63 50~~

Camping Lac de Courtes : 05 62 09 61 98

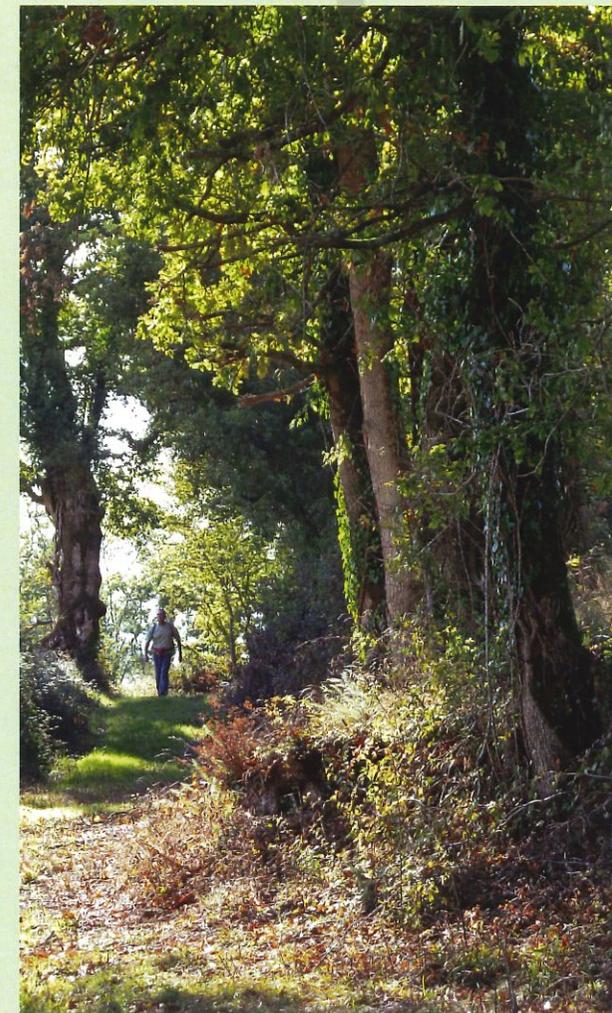
Hôtel Restaurant du Commerce : 05 62 09 63 41

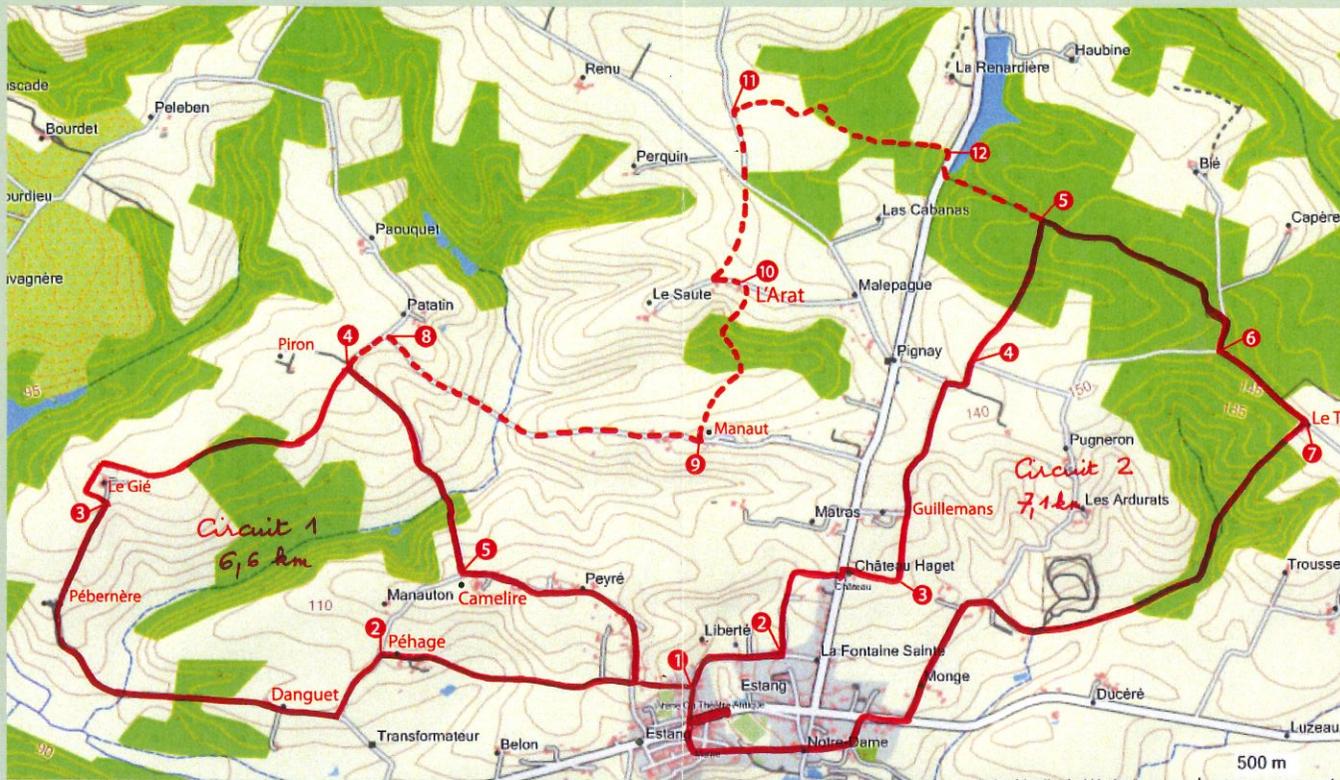
# Estang

Circuit du Gié : 6,6 km

Circuit du Tuco : 7,1 km

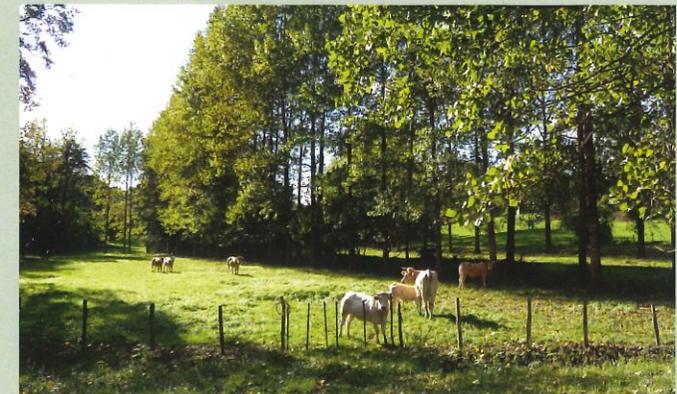
Variante de l'Arat : 12,9 km





## Variante : 12,9 km

On suit le circuit n° 1 jusqu'à au lieu dit « Piron » ④. Ignorer la croix de mauvaise direction et ⑧ tourner à droite sur la route de Manaut. On passe devant un groupe de maisons au lieu dit « Baillargué ». Au panneau « Manaut » ⑨, prendre sur la gauche un chemin herbeux qui mène tout droit à un bois qu'il faudra traverser en suivant attentivement le balisage jusqu'à la route du « Saute » ⑩. Prendre à gauche devant « L'Arat » puis rapidement à droite un chemin creux qui conduit à une vigne qu'on longe jusqu'à la D225. La traverser vers le quartier des marchands et au grand chêne ⑪, prendre à droite en longeant la vigne. Il n'y a plus de sentier. Suivre très attentivement le balisage. Vous allez traverser une peupleraie, longer une plantation de pins pour trouver direction Est un chemin herbeux qui vous conduira à la D32 de Cazaubon à Estang ⑫. La longer sur 100 m et prendre à gauche une piste forestière et emprunter la fin du circuit n°2 ⑤.



3 circuits vous sont proposés :

Le circuit n°1 de 6,6 km, le circuit n°2 de 7,1 km tous 2 agréés et balisés par la FFR et une variante de 12,9 km qui est une liaison entre les 2 circuits, non agréée par la fédération et que vous nous demandons de ne pas emprunter pendant la période de chasse du 1er octobre au 28 février.

*NB : Les circuits ne sont balisés que dans un sens.*

## Circuit 1 : 6,6 km

Panneau d'accueil près des Arènes

Se diriger vers l'école en passant devant l'hôtel du commerce, tourner à droite rue de la Fontaine Sainte puis à gauche ①. Passer devant la cantine scolaire, traverser la route du Peyré et continuer tout droit vers le quartier de Péhage ②. Tourner à gauche, puis à droite : on passe au lieu dit « Danguet », et on continue par une route goudronnée puis un chemin empierré jusqu'au lieu dit « Pébernère ». Continuer vers la ferme du Gié ③ que l'on va contourner par un chemin creux qui mène au lieu dit « Piron ». ④ Immédiatement à la sortie du chemin, prendre à droite une jolie route goudronnée jusqu'à une intersection ⑤ et revenir à gauche, par « Camelire », au village.

## Circuit n° 2 : 7,2 km

Panneau d'accueil près des Arènes

Se diriger vers l'école en passant devant l'hôtel du Commerce. Tourner à droite rue de la Fontaine Sainte et au repère ①, continuer tout droit avant de tourner à gauche dans un chemin ②. Suivre le balisage, traverser la route de Cazaubon, longer le château du Haget et prendre à Gauche ③ jusqu'au quartier Guillemans. Suivre la route goudronnée, tourner à droite et quitter la route ④ avant de s'engager dans un chemin forestier. Après une palombière ⑤, tourner à droite et poursuivre environ 800 m sur une allée forestière. On arrive à une route goudronnée. Prendre à droite, puis tout de suite à gauche ⑥ jusqu'au Tuco ⑦. S'engager sur un chemin à droite qui va traverser la forêt et passer devant l'ancienne carrière. On retrouve une route goudronnée qui ramène au village. Suivre le balisage pour passer devant le camping, l'église, la mairie et descendre à droite pour retrouver les arènes.